



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/683  
17 novembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-deuxième session  
Points 40, 72 b) et 81 de l'ordre du jour  
COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES ET L'ORGANISATION POUR  
LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE  
EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLÔTURE  
DE LA DOUZIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : MESURES DE CONFIANCE  
À L'ÉCHELON RÉGIONAL  
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Lettre datée du 13 novembre 1997, adressée au Secrétaire général  
par les Représentants permanents de l'Estonie, de la Lettonie et  
de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué commun des Présidents de la République d'Estonie, de la République de Lettonie et de la République de Lituanie, adopté à Palanga (Lituanie) le 10 novembre 1997 (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 40, 72 b) et 81 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Estonie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Trivimi VELLISTE

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Lettonie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Janis PRIEDKALNS

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Lituanie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Oskaras JUSYS

ANNEXE

Communiqué commun adopté à Palanga (Lituanie), le 10 novembre 1997,  
par les Présidents de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie

Les Présidents de la République d'Estonie, de la République de Lettonie et de la République de Lituanie le 10 novembre 1997 se sont entretenus à Palanga (Lituanie) de plusieurs questions d'intérêt commun, et en particulier de l'intégration de leurs pays respectifs dans l'Union européenne, de l'établissement de la version définitive et de la signature prochaine de la Charte de partenariat entre les États-Unis d'Amérique, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, des relations avec la Fédération de Russie et de la coopération trilatérale entre les pays baltes.

Examinant la question de l'intégration de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie dans l'Union européenne, les Présidents se sont félicités de la recommandation de la Commission européenne d'entamer les négociations en vue de l'adhésion de l'Estonie. Ils ont confirmé l'importance de la participation à part entière des États baltes, dans des conditions d'égalité, à l'élargissement de l'Union et se sont déclarés certains que leurs pays respectifs étaient prêts à entamer des négociations d'adhésion au début de 1998.

Les Présidents ont examiné et favorablement accueilli l'établissement de la version définitive de la Charte de partenariat entre les États-Unis d'Amérique, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Ils ont reconnu que la Charte était d'une grande importance pour dynamiser leurs relations bilatérales avec les États-Unis et pour faire avancer l'intégration totale de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie dans les institutions européennes et dans les institutions transatlantiques existant dans les domaines de la politique, de l'économie, de la sécurité et de la défense.

Les Présidents ont indiqué que la politique appliquée par l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie en matière de sécurité reposait sur l'idée que la sécurité européenne était un tout indivisible et que la sécurité et la stabilité seraient renforcées par l'entrée de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie dans l'Union européenne et dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Les Présidents de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie se sont félicités de la volonté du Président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine, de développer les relations de bon voisinage et de favoriser une coopération pratique, bénéfique à toutes les parties, dans une vaste gamme de questions d'intérêt commun, ainsi que de poursuivre le dialogue politique, tant au niveau bilatéral que dans le cadre des institutions existantes.

Les Présidents se sont félicités de la signature de l'accord de délimitation des frontières entre la Lituanie et la Fédération de Russie et ont signalé que l'Estonie et la Lettonie étaient sur le point de signer des accords similaires.

Les Présidents ont examiné la proposition de la Fédération de Russie d'accorder des garanties de sécurité unilatérales à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie. Les Présidents ont rappelé leur position commune, à savoir que

les garanties unilatérales ne correspondaient pas à l'esprit de la nouvelle Europe et qu'elles n'avaient jamais été à l'ordre du jour dans les trois Républiques non plus que des pactes de sécurité régionaux.

Les Présidents ont examiné divers aspects de la coopération trilatérale entre États baltes et ont constaté avec satisfaction qu'un développement pragmatique, concret et axé sur des objectifs précis se poursuivait. Ils ont souligné la nécessité de promouvoir la coopération économique pour aboutir en définitive à une zone de libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. À cet égard, les Présidents se sont félicités du parape de l'accord sur l'abolition des obstacles non tarifaires dans les échanges trilatéraux entre pays baltes et ont encouragé les autorités compétentes à conclure des accords sur des procédures communes de transit et le libre échange des services.

Les Présidents ont souligné que le projet "Via Baltica" était prioritaire pour les trois Républiques et ont appelé les gouvernements à accélérer l'exécution de ce projet d'infrastructure, important pour toute la région et pour l'intégration des États baltes à l'Union européenne, et de prendre des mesures immédiates pour améliorer les mouvements transfrontières entre États baltes.

Les Présidents ont souligné l'importance et la nécessité de renforcer la coopération dans les domaines des affaires intérieures et de la justice, qui est l'un des fondements de l'appartenance à l'Union européenne.

Le Président de la République  
d'Estonie

(Signé) Lennart MERI

Le Président de la République  
de Lettonie

(Signé) Guntis ULMANIS

Le Président de la République de Lituanie

(Signé) Algirdas BRAZAUSKAS

-----